

Jean Marie Vianney

Kigali, le 21/Août /1989

KIGALI

14641 /91

KIGALI.

20 SEP. 1989

Facture n° 095/89

23/9/89

Suivant votre Bon de Commande n° 421/89 du 10/Août 1989, le Gouvernement de la République Rwandaise, (MINIPLAN) doit à Monsieur NDAHUNGA Jean Marie Vianney la somme de : TRENTE DEUX MILLE FRANCS RWANDAIS (32.000FRS) pour fabrication des Oreillers de la Voiture du Ministre du Miniplan.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de TRENTE DEUX MILLE FRANCS RWANDAIS (32.000FRS).

NDAHUNGA Jean Marie Vianney.

Vu pour vérification, approbation et imputation.

A charge de 19 112 01 03 01

Engagement n° 43 date 12/9/89

Kigali, le 11-19/89

Le Gestionnaire des Crédits

Pour réception conforme

Kigali, le 10-09-1989

Le Ministre du Plan
NZABONIMANA Callixte

OP 1860 du 14.11.89

Kigali, le 21/Août /1989

NDAHUNGA Jean Marie Vianney

B.P. 1083 KIGALI

B.C.R. 14641 /91

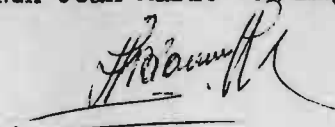
KIGALI.

Facture n° 095/89

Suivant votre Bon de Commande n° 421/89 du 10/Août 1989, le Gouvernement de la République Rwandaise, (MINIPLAN) doit à Monsieur NDAHUNGA Jean Marie Vianney la somme de : TRENTE DEUX MILLE FRANCS RWANDAIS (32.000FRS) pour fabrication des Oreillers de la Voiture du Ministre du Miniplan.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de TRENTE DEUX MILLE FRANCS RWANDAIS (32.000FRS).

NDAHUNGA Jean Marie Vianney.



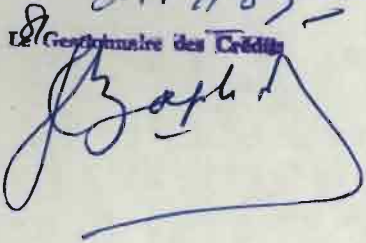
Vu pour vérification, approbation et imputation

à l'ordre de 14 112 01 0301

Engagement n° 43 du 12/08/89

Kigali, le 21/08/89

Le Gestionnaire des Crédits



Pour réception confirmée
Kigali, le 15 SEP. 1989
Le Ministre du Plan
NZABONIMANA Callixte


REPUBLIQUE RWANDAISE

SERVICE S.G.



BON DE COMMANDE

NO 421/89

Budget 1982.01 Article 03 Littera 01

NAHUNGA H. Vianney
B.P. 1083 Kigali

FOURNISSEUR... A LIVRER à M. MINICLAN B.p. 46 Kigali...
I.N.R. 1699 - 500

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
4	Orailleurs pour les 4 sièges de la voiture du Ministre.	8000,-	32.000,-
Nous disons : Trente deux mille francs rwandais Vu et approuvé par le Général de MINICLAN : BAHIGIKI Emmanuel Baliza			



Total 32.000 FRW

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 14 SEP. 1989

Visa du service du budget et de contrôle.

Kigali le 10/89

Le (sous) Gestionnaire des Crédits.



Inscrit fiche mod. I Poste No 43 du 12/01 1989

Nous disons Trente deux mille FRW

YAREMYE